



JEUDI 11 JUILLET 2019

À LA UNE

Le CNB s'oppose au projet de réforme des retraites et exige d'être reçu par les pouvoirs publics



L'assemblée générale a adopté une motion pour affirmer son attachement à l'autonomie de son régime de retraite qui organise la solidarité au profit des avocats ayant les plus faibles revenus.

[Lire la motion](#)

RÈGLES & USAGES

Avant-projet de décision à caractère normatif portant modification de l'article 10 « Communication » du RIN

L'assemblée générale a approuvé l'envoi à la concertation aux barreaux et aux organismes techniques de l'avant-projet de décision à caractère normatif n° 2019-005 portant modification de l'article 10 « Communication » du RIN.

Trois options de modification sont proposées, notamment afin que l'avocat puisse librement faire mention de ses domaines d'activité sur tout support de communication, sans distinction, dans le respect des principes essentiels de la profession.

[Lire l'avant-projet](#)

NUMÉRIQUE

Communication électronique civile, pénale, commerciale et administrative : bilan et perspectives

La commission Numérique a présenté à l'assemblée générale les enjeux et perspectives de la communication électronique en matière civile, pénale, commerciale et administrative. Dans une ère numérique qui influence l'environnement et les méthodes de travail, le CNB a fait évoluer les pratiques des avocats en favorisant l'emploi des nouvelles technologies, tout en conciliant et en respectant les principes essentiels et la déontologie de la profession d'avocat.

[Lire le rapport](#)

Lancement d'une étude comparative des différents legaltechs du domaine de la justice prédictive

Le groupe de travail Legaltechs a présenté lors de l'assemblée générale un rapport d'information sur la transformation numérique de la profession d'avocat qui induit la nécessité de déterminer le fonctionnement technique et éthique de chacune des technologies portées par les legaltechs du domaine de la justice prédictive ainsi que leur utilité pour les professionnels du droit.

[Lire la résolution](#)

BREXIT

Groupements transnationaux entre avocats français et avocats étrangers : création de l'article 16-1 au RIN

L'assemblée générale a adopté, sur rapport du groupe de travail « Brexit », la décision à caractère normatif n° 2019-003 portant intégration d'un article 16-1 (nouveau) au R.I.N relatif aux conventions de groupements transnationaux entre avocats français et avocats étrangers.

[Lire le rapport](#)

ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE

Répartition par l'assemblée générale des ressources extrabudgétaires pour l'aide juridique

Les présidents du CNB et de l'UNCA avaient signé le 24 mai 2017 une nouvelle convention de gestion des ressources extrabudgétaires pour l'aide juridique. Elle permet notamment au CNB d'ordonner le versement des dotations aux barreaux à intervalles plus fréquents selon un calendrier qui pourra être respecté.

[Lire le rapport](#)

LIBERTÉS ET DROITS DE L'HOMME

Soutien à l'avocat tunisien Mounir Baatour

Le Conseil national des barreaux a invité l'Ordre national des avocats de Tunisie, lauréat du Prix Nobel de la Paix en 2015, à tout mettre en œuvre pour veiller à la sécurité de Monsieur Baatour et à s'abstenir de toute poursuite disciplinaire qui serait la conséquence de son orientation sexuelle. Le Conseil national des barreaux suivra cette affaire avec une attention particulière.

[Lire la motion](#)

L'INVITÉE DE L'AG

Viviane Schmitzberger Hoffer, présidente de la CNBF



SUR LES RÉSEAUX #AGCNB



RESTONS CONNECTÉS



[espace_avocat](#) | [encyclopédie](#) | [avocat.fr](#) | [RIN](#) | [petites annonces](#)

[Site institutionnel du CNB](#)

[Plateforme de consultations juridiques en ligne](#)

+33 (0)1 53 30 85 60

servicecom@cnb.avocat.fr



Conseil national des barreaux 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris

Pour être sûr(e) de recevoir nos communications, ajoutez communication@newsletter.cnb.avocat.fr à votre carnet d'adresse.

[Se désabonner](#)